

Les GEM en Nouvelle-Aquitaine : ça marche !



Mardi 28 mai 2019
Athénée Municipal de Bordeaux

10h Ouverture de la journée
ARS Nouvelle-Aquitaine

10h15 Présentation de l'étude « Les Groupes d'entraide mutuelle de la région Nouvelle-Aquitaine »
Bénédicte MARABET, Responsable du Pôle Etudes, CREA Nouvelle-Aquitaine

10h45 Echanges avec la salle

11h Présentation de plusieurs expériences de GEM :
- **GEM Le Tremplin (24)**
- **GEM Les Flots tranquilles (79)**
- **GEM ô Palétuviens (33)**
- **GEM Sas-Béarn (64)**
- **GEM IPL (87)**

12h30 Pause déjeuner libre

**Avec la troupe de théâtre
du GEM Grain de café,
mise en scène
par Eric DIGNAC**

14h Le concept de la pairaidance
Bérénice STAEDER, Chargée de mission programme médiateurs de santé-pairs / relations avec les usagers, Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale

14h30 L'autogestion dans les GEM : leviers, obstacles, attentes
Table ronde animée par **Patricia FIACRE, Conseillère Technique du CREA Nouvelle-Aquitaine**

avec

Patrick DAUGA, UNAFAM Nouvelle-Aquitaine
Laura FALL, AFTC
Patrick LASSUS et Julie ARGUINDEGUY, adhérents du GEM Bizi-Berria
Yann PHILIP, Directeur du GEM Caminante
Mme PAULIAT, Animatrice du GEM Petit plus Espoir 17
Joris PATY, Médiateur-pair Rénovation L'ARS

16h Echanges avec la salle

16h30 Synthèse de la journée
Fanny BOUAREK, Chargée de mission CNSA

Présentation de l'étude
**« Les Groupes d'entraide mutuelle de la
région Nouvelle-Aquitaine »**

Bénédicte MARABET

Responsable du Pôle Etudes, CREA Nouvelle-Aquitaine

Le contexte de l'étude

Objectif premier des GEM : favoriser la participation sociale de leurs adhérents et membres et répondre à leur désir d'émancipation

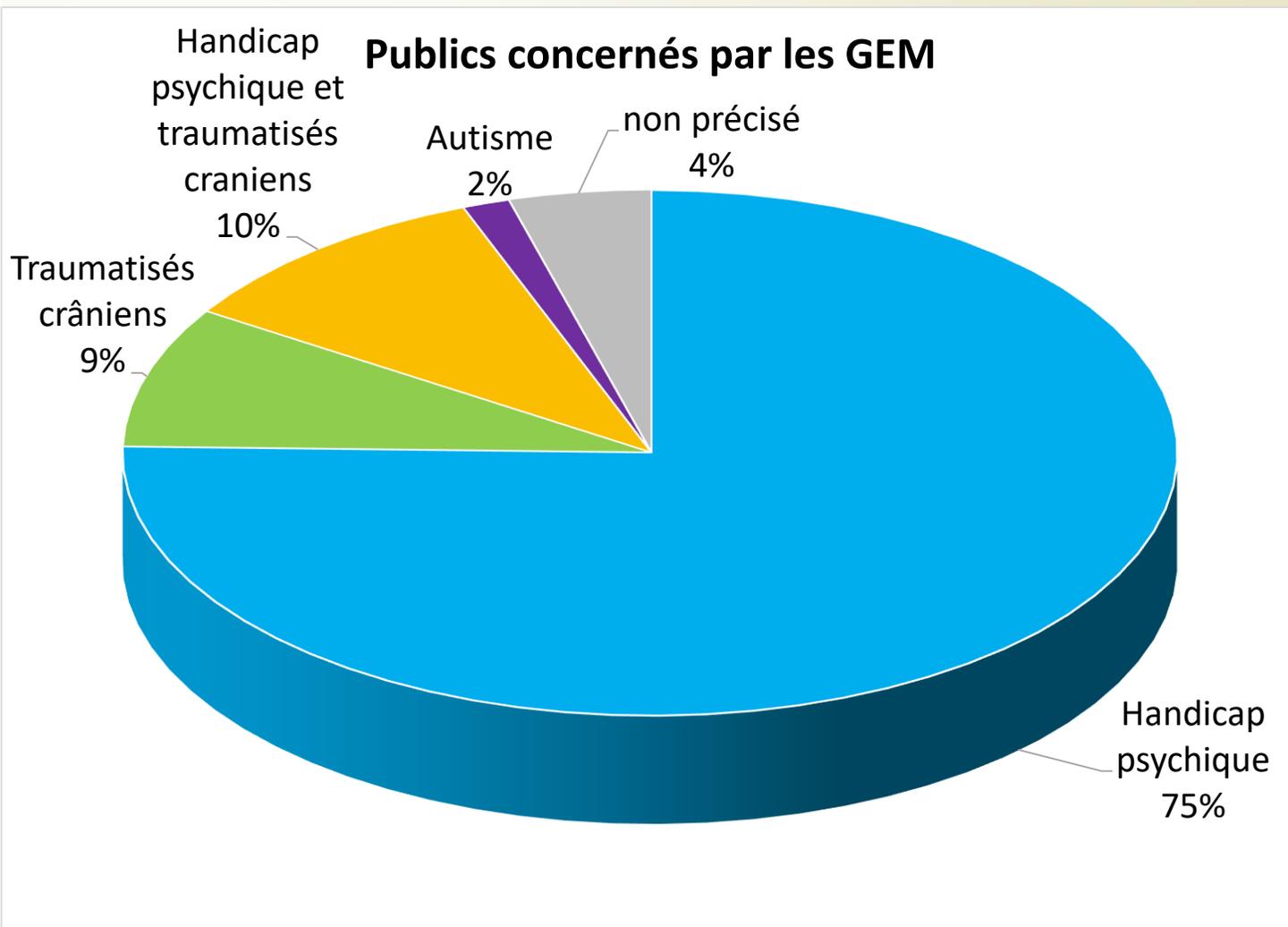
L'ARS a souhaité la réalisation d'un état des lieux régional des GEM, de leur organisation et des actions mises en place pour se conformer **aux cahier des charges de 2016**

Pour cela, le CREAI a :

- conduit une enquête par questionnaire auprès des trois catégories d'acteurs sur lesquels reposent les GEM : adhérents, animateurs, parrains/gestionnaires
- organisé une dizaine de réunions sur l'ensemble du territoire régional,
- analysé les rapports d'activité standardisé des GEM

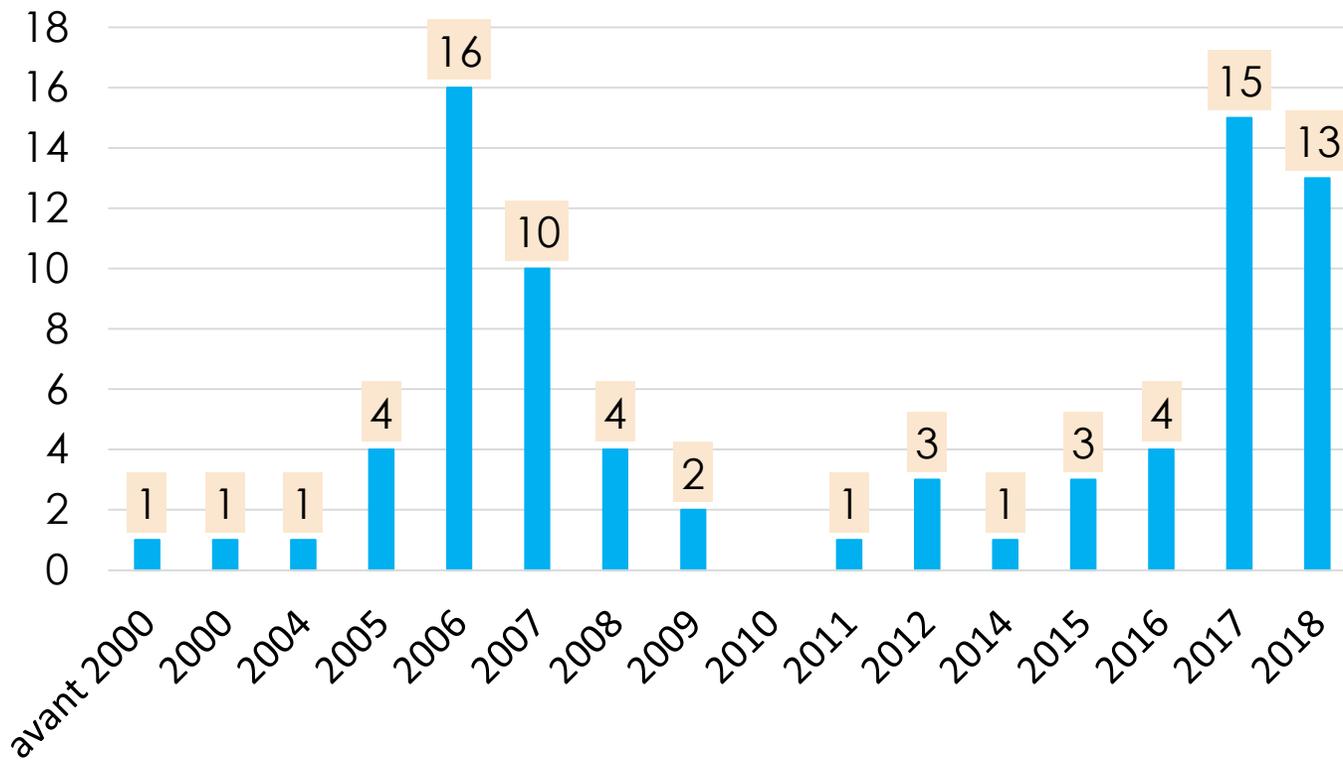


69 GEM en Nouvelle-Aquitaine fin 2017, 85 en mai 2019



Une majorité de GEM portés par une association d'adhérents

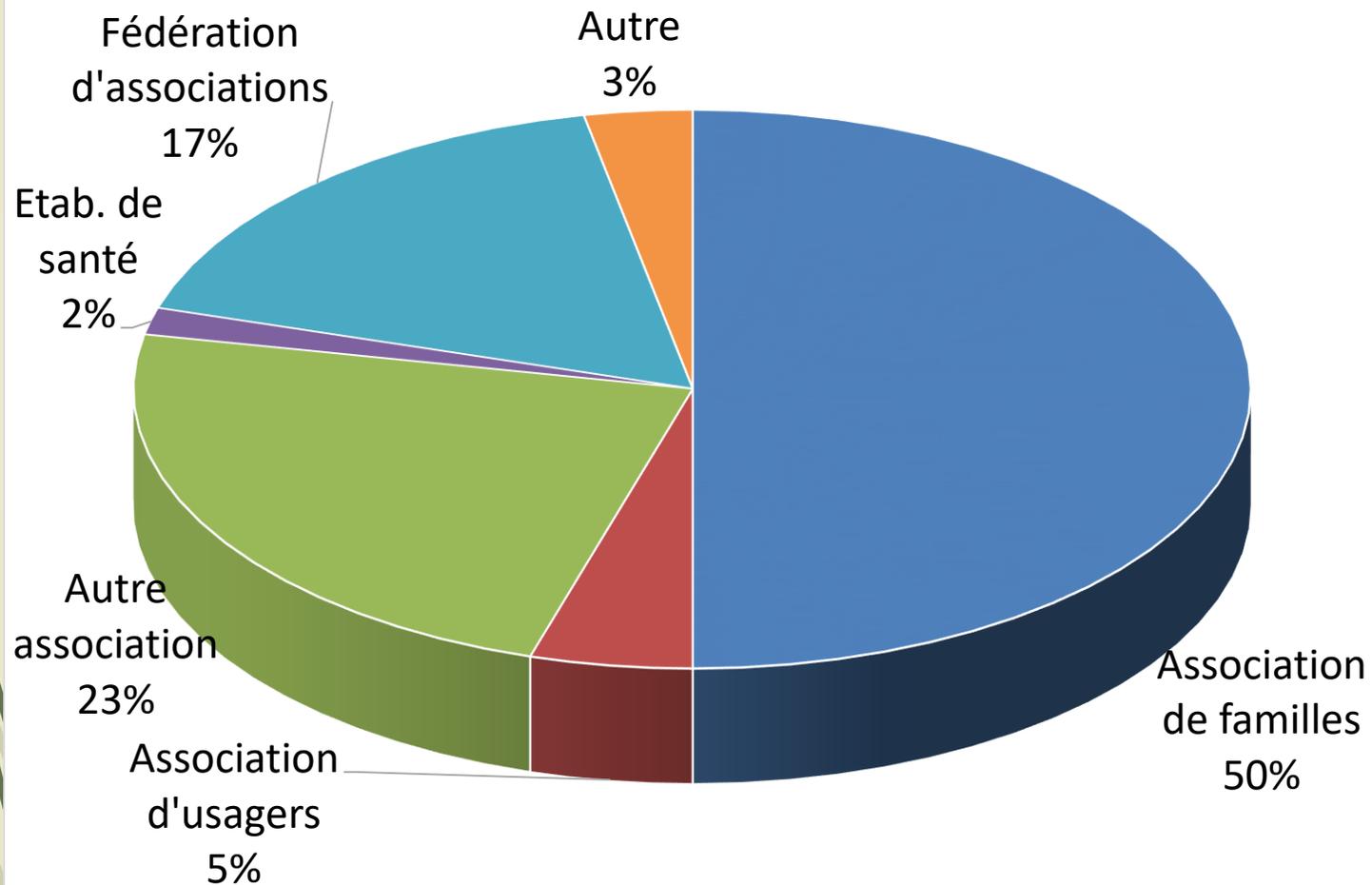
Année d'ouverture au public des GEM de Nouvelle-Aquitaine



- En 2017, **83% des GEM** reposait sur une **association d'adhérents**
- Les GEM récemment ouverts n'en n'ont pas encore, la plupart prévoient sa création dans l'année qui suit l'ouverture

Un nécessaire accord des valeurs entre GEM et parrain

Statut juridique des parrains des GEM



Le cahier des charges de 2016 prévoit une **séparation entre l'organisme gestionnaire et le parrain.**

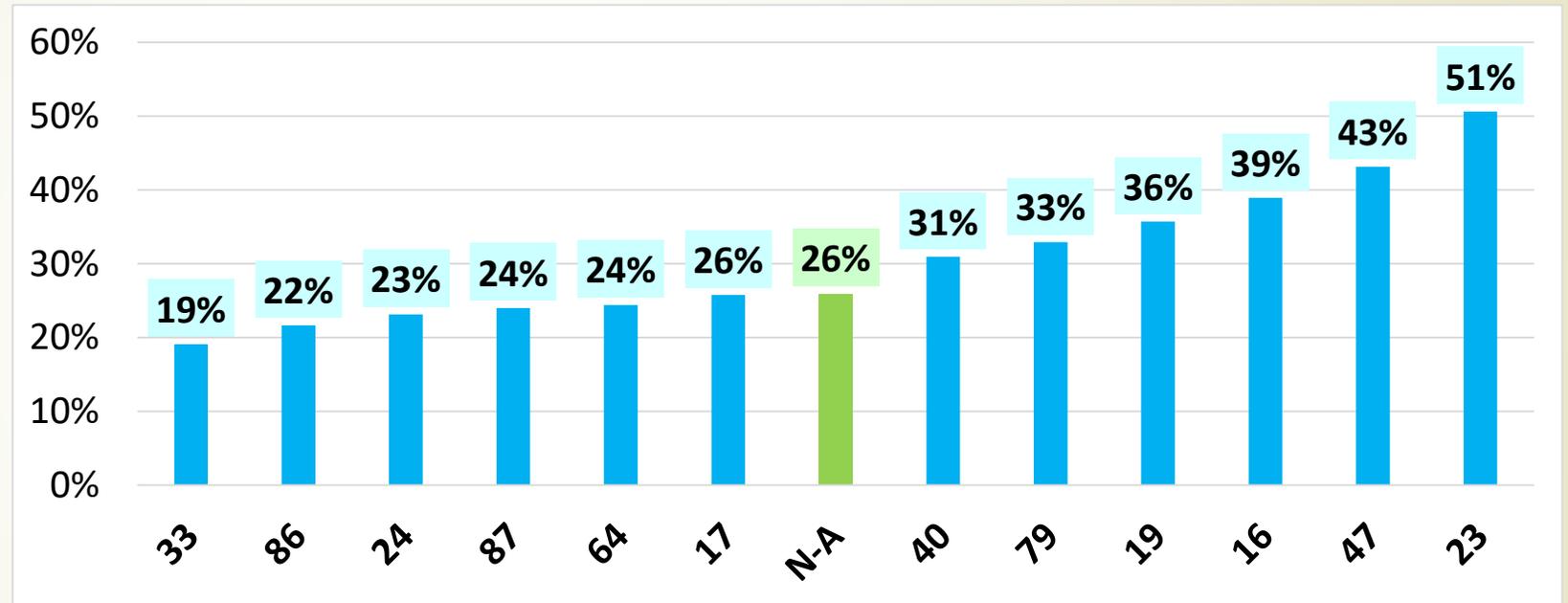
- **83% des GEM ont signé une convention de parrainage** (ils doivent trouver sur leur territoire un parrain en cohérence avec leurs valeurs).
- **93% ont un gestionnaire** (gérant d'autres ESMS dans la moitié des cas).

Parfois, un peu de confusion entre les rôles/fonctions des gestionnaires, des parrains et des associations d'adhérents.

Une fréquentation des GEM importante et assidue

- Près de **6000 personnes ont fréquenté** un GEM en Nouvelle-Aquitaine en 2017
- Près de la moitié des personnes ayant fréquenté un GEM sont **devenues adhérentes** (en moyenne, 88 adhérents par GEM - de 10 à 326 selon le GEM).

- Le **quart des personnes** vient au GEM plusieurs fois par semaine 

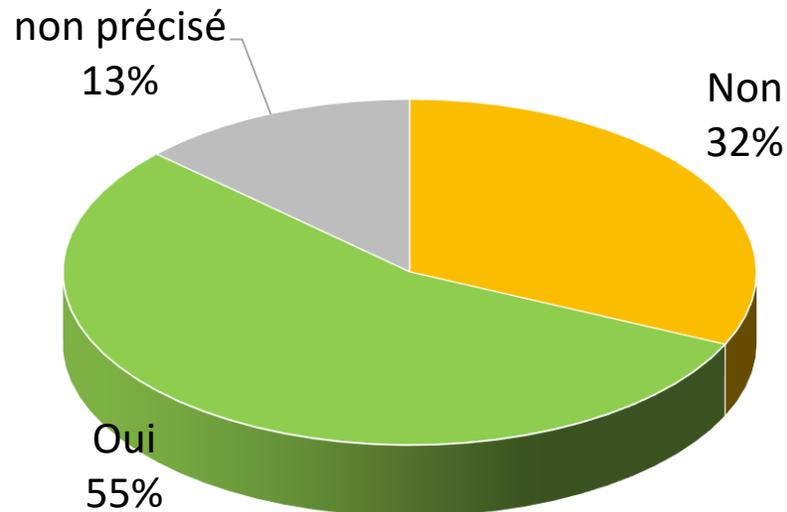


- Les animateurs constatent des évolutions :
 - augmentation du nombre d'adhérents, meilleur repérage du GEM dans son environnement
 - plus grande implication des adhérents dans les activités et les prises de décisions
 - modification des demandes, parfois plus individuelles, répondant à des besoins liés à un parcours

Une hétérogénéité des plages d'ouverture entre GEM

- Durée d'ouverture moyenne en Nouvelle-Aquitaine : **36 heures par semaine**
 - **Forte variation** entre départements de 27 h (Deux-Sèvres, Vienne) à 42 h (Haute-Vienne) mais aussi grande amplitude au sein d'un même département
 - 5% GEM < 20 h, 15% des GEM > 45 heures
- **Demande des adhérents d'élargissement des horaires**

Ouverture des GEM 2 week-ends par mois



Certains GEM **ouvrent en autonomie** (sans présence animateur) avec des procédures spécifiques pour l'accès aux locaux, planning annoncés à l'avance.

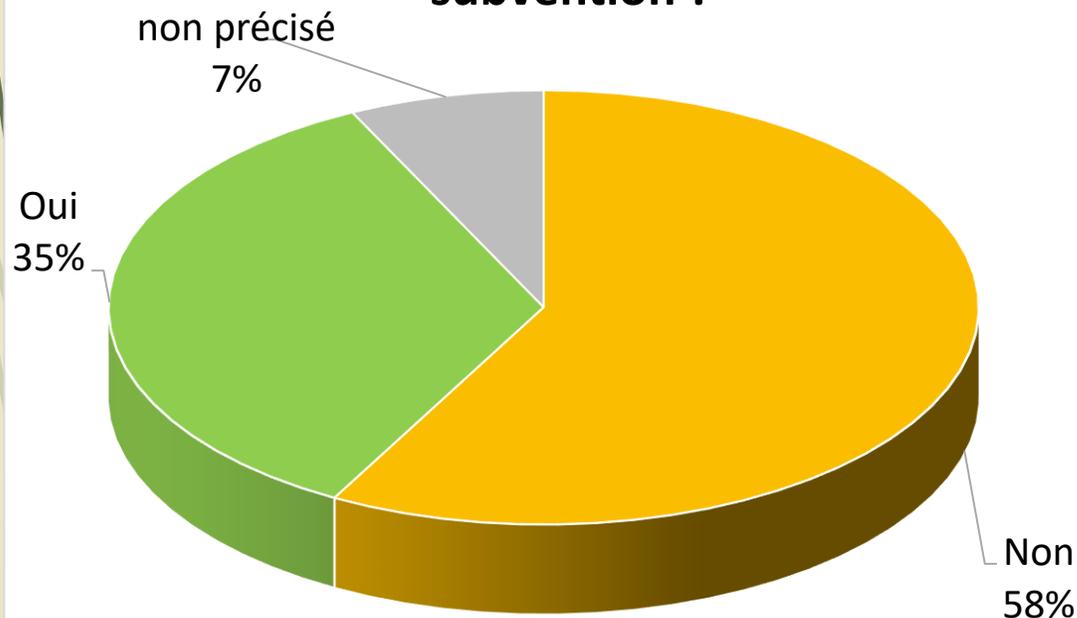
- Des animateurs estiment que cela permet aux adhérents de pouvoir s'investir davantage
- Certains adhérents préfèrent la présence de l'animateur : responsabilité, capacité à canaliser certains comportements difficiles, crainte suppression poste animateur

- **Nécessité d'anticiper** ces temps d'ouverture en autonomie dans la **concertation** pour permettre aux adhérents **de se préparer à cette responsabilité et de faire face à d'éventuelles difficultés.**

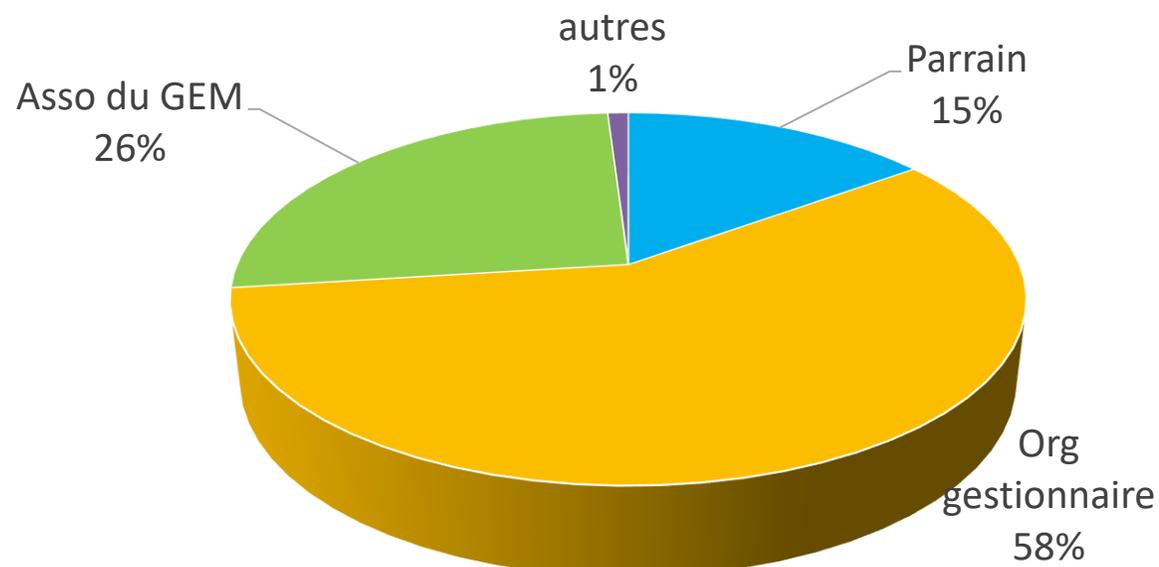
Des modalités de gestion de la subvention à mettre en cohérence avec le cahier des charges

L'association d'adhérents pas toujours positionnée comme l'instance légitime :

Le GEM reçoit-il directement la subvention ?

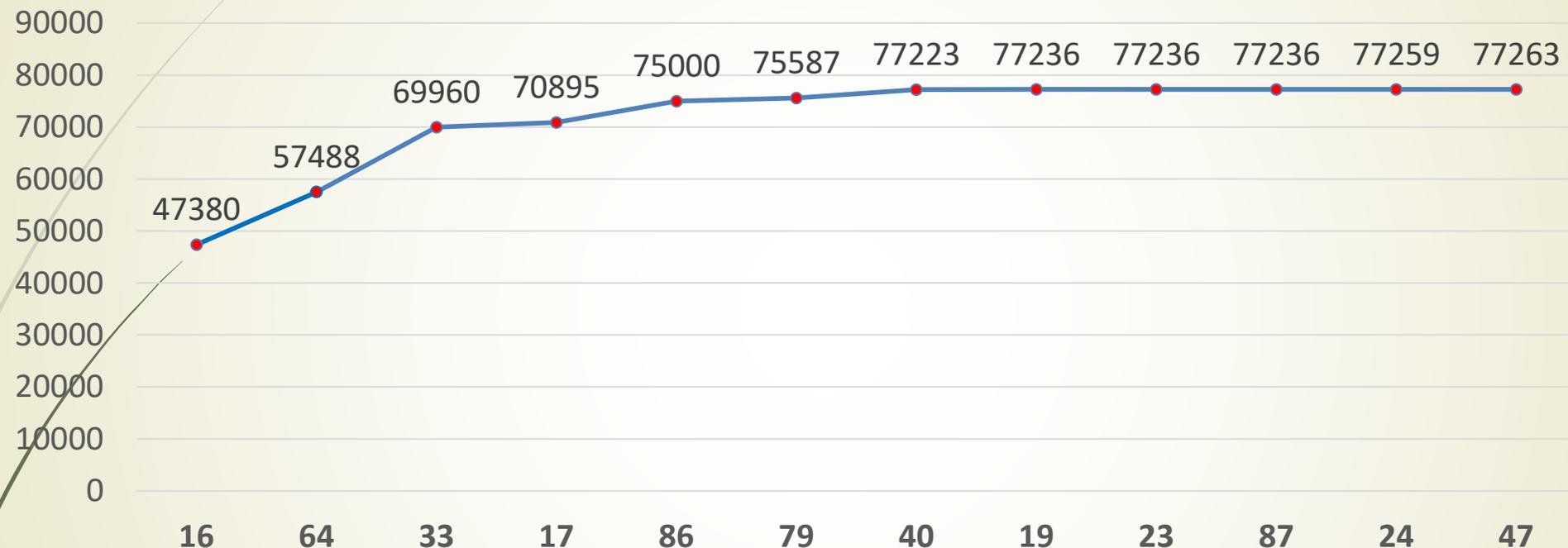


Signataire de la convention de financement



Des moyens financiers variables selon le GEM

- Montant moyen subvention ARS = **63 358 euros** en 2017 (amplitude de 12 900 à 80 223 euros)
- 13% des adhérents jugent que les moyens financiers alloués aux GEM sont insuffisants.

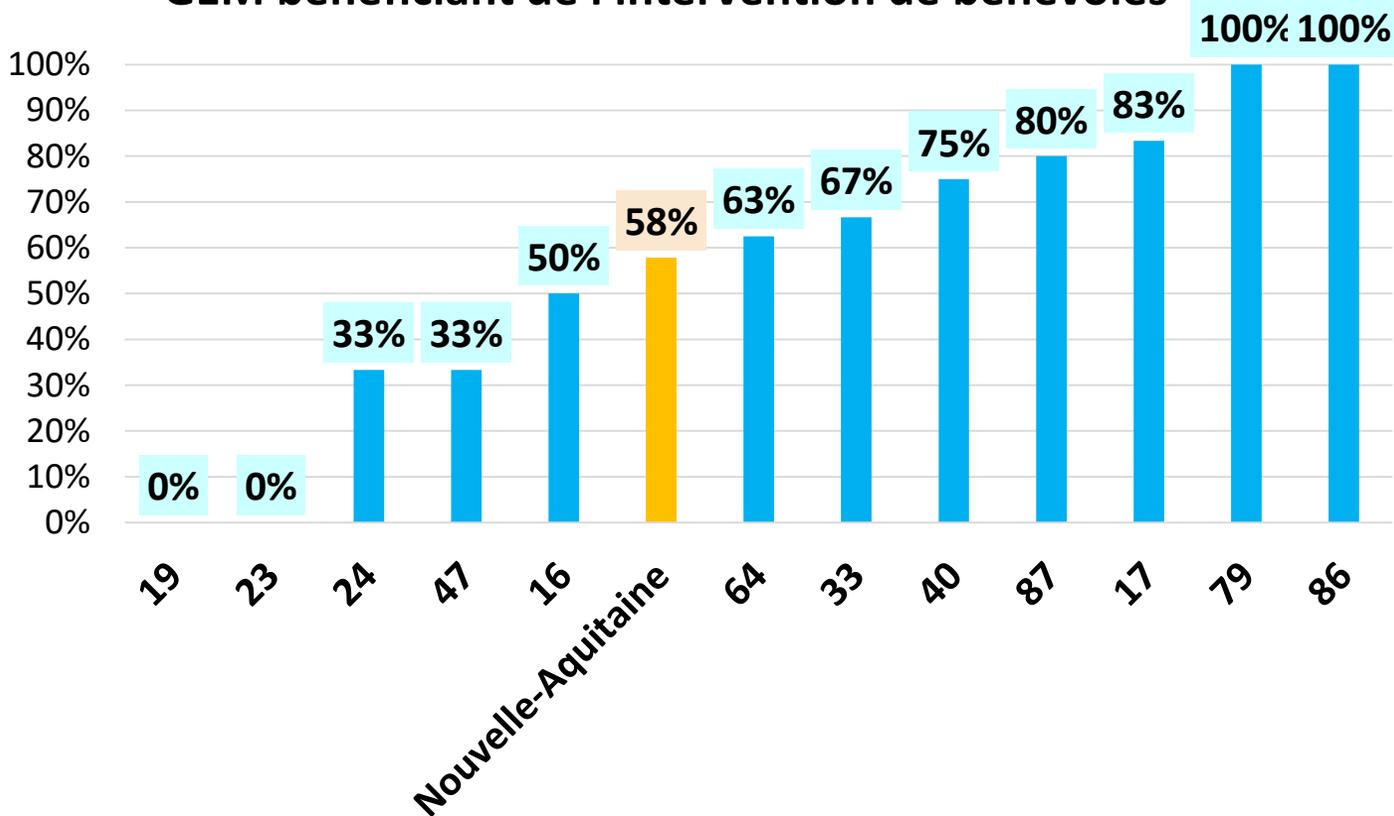


- **Un GEM sur 3** perçoit d'autres subventions (notamment par les mairies, CD, fondations, assos...)
- **Un GEM sur 4** bénéficie de moyens autres que financiers (**mise à disposition de locaux...**).
- Des **partenariats nombreux** : soins, ESMS et droit commun (asso sports/culture, champ solidarité : AMAP etc.) pas forcément encadrés par des conventions. Permettent de créer un réseau autour du GEM.

Intervenants et activités dans les GEM

- En 2017, 124 animateurs / 99 ETP soit **1,5 ETP par GEM**
- Plus de la moitié issue du médico- social, l'autre moitié vient d'autres champs (commerce, journalisme...)
- 70% ont eu une formation depuis leur prise de poste, un tiers n'a pas de fiche de poste.

GEM bénéficiant de l'intervention de bénévoles



- 58% des GEM ont l'aide de bénévoles.
- Bénévoles présents si les salariés sont là : pas d'impact sur plage ouverture des GEM.

Activités constituent le cœur du GEM :

Chaque adhérent peut suggérer une activité, la formaliser, la défendre au CA, l'animer ou simplement y participer...

Création d'activités par les adhérents = critère intéressant pour mesurer leur niveau d'appropriation du fonctionnement du GEM

Vivre et faire vivre le GEM : accès à la citoyenneté et participation sociale

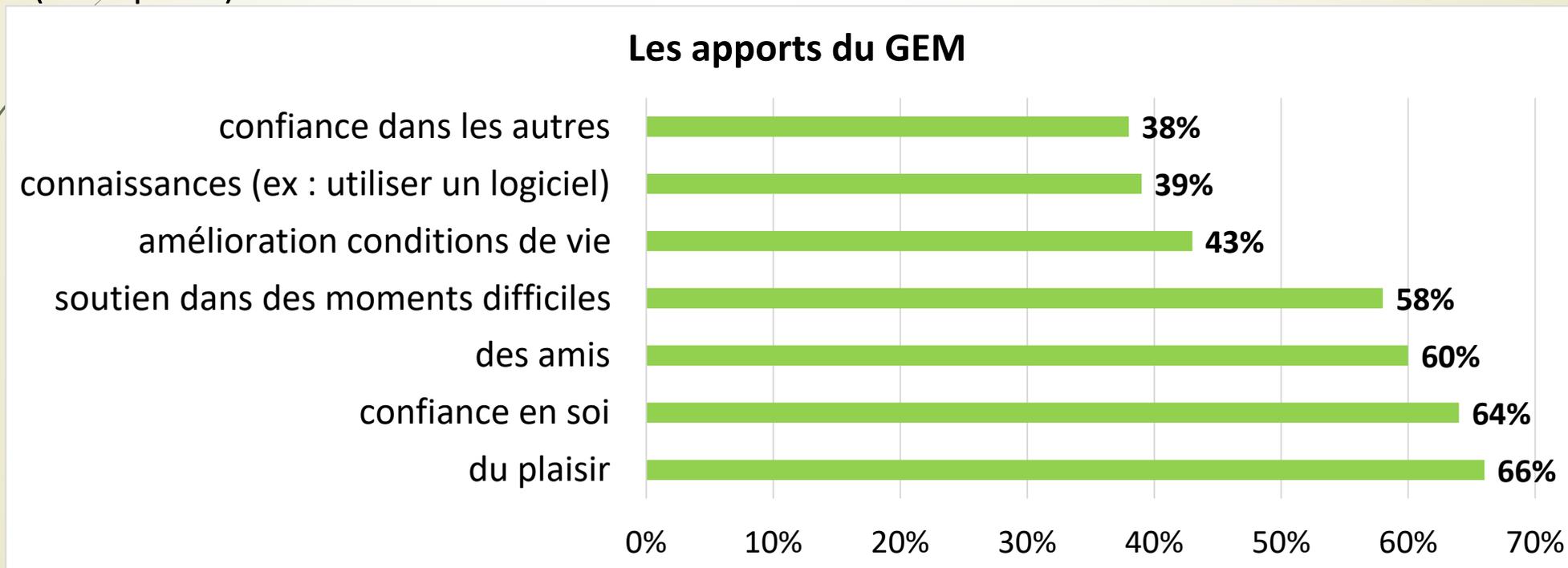
- Le plus souvent, les adhérents ont connu le GEM grâce **aux conseils** de travailleurs sociaux (42%), de médecins (26%) ou de proches (25%)
- Le GEM est perçu comme un lieu qui aide à rompre avec l'isolement, à reprendre confiance en soi, à développer les compétences sociales.
- Il contribue aussi au changement de la vision sociétale sur le handicap.
- **Participation des adhérents au GEM = enjeu primordial**
- **Grande diversité** des modes de **gouvernance** dans les GEM qui questionnent les représentations du handicap et de l'autonomie :
 - Prises de décision : implication des membres du GEM très variable (ex : participent parfois au recrutement des animateurs)
 - Comptes rendus des réunions du CA : entre affichage dans les locaux à communication restreinte
 - Adhérents avec mesure de protection : manque de clarté sur les droits conservés par ces personnes

Les apports du GEM

Le niveau de satisfaction des adhérents est **globalement élevé** (90%) :

- Contact avec les animateurs
- Activités proposées, même si diversification et ouverture vers l'extérieur souhaitées
- Entraide entre les membres, appartenance au groupe, même si parfois des tensions
- Possibilités de participer à des décisions, être reconnu

Les locaux constituent le principal point d'insatisfaction des adhérents (16%) : vétusté, exigüité, accès (transports)...



Pistes de travail et d'amélioration (1)

- **Accompagnement et étayage des acteurs du GEM**

- Pour les **animateurs**

Actions de formation et d'accompagnement : formation continue (DU), réflexions autour des bonnes pratiques

Soutien (risque épuisement professionnel / sentiment d'isolement), animation régionale avec un coordonnateur-référent

- Pour les **adhérents** : formations/partages d'expériences, des rencontres inter-GEM.

- **Développement des ressources financières des GEM**

- Au niveau des subventions :

Demandes de revalorisation des dotations, harmonisation entre GEM ou au contraire personnalisation
Versement en début d'année pour faciliter le fonctionnement des GEM.

- Au niveau des autres ressources financières :

Apporter une aide aux acteurs afin de pérenniser ou de développer d'autres apports

- Au niveau des locaux : améliorer l'accessibilité des adhérents aux GEM, gratuité transports ?

Pistes de travail et préconisations (2)

- **Communication et sensibilisation** des partenaires potentiels autour existence/intérêt des GEM
Campagne de communication portée par l'ARS pour améliorer la visibilité des GEM sur leur territoire : acteurs santé, social, médico-social, droit commun etc. (demande de ces acteurs).
- **L'offre en GEM**
 - Maillage du territoire incomplet : zones peu/mal couvertes doivent être prioritaires
 - Pour encourager le développement des GEM et des bonnes pratiques : communiquer autour des innovations
 - Elargissement des publics potentiellement concernés par les GEM : autisme, personnes très isolées sans reconnaissance « officielle » du handicap, personnes avec déficience intellectuelle...
- Organiser des **réponses spécifiques complémentaires** aux GEM
 - Manque offre médico-sociale en accueil de jour. Partenaires : attention les GEM qui ne doivent pas devenir une alternative aux ESMS en raison de leur coût moindre, au détriment des soins
 - Problématique des personnes en situation de handicap vieillissantes dont l'autonomie dans le quotidien se dégrade

Merci à l'ensemble des personnes, acteurs et organismes ayant contribué à cet état des lieux, en particulier aux adhérents pour leur implication, leur dynamisme et leur créativité



Présentation de plusieurs expériences de GEM

GEM le Tremplin (24)

GEM Les Flots tranquilles (79)

GEM Palétuviens (33)

GEM Sas-Béarn (64)

GEM IPL (87)

GEM Le Flot Tranquille de Niort





















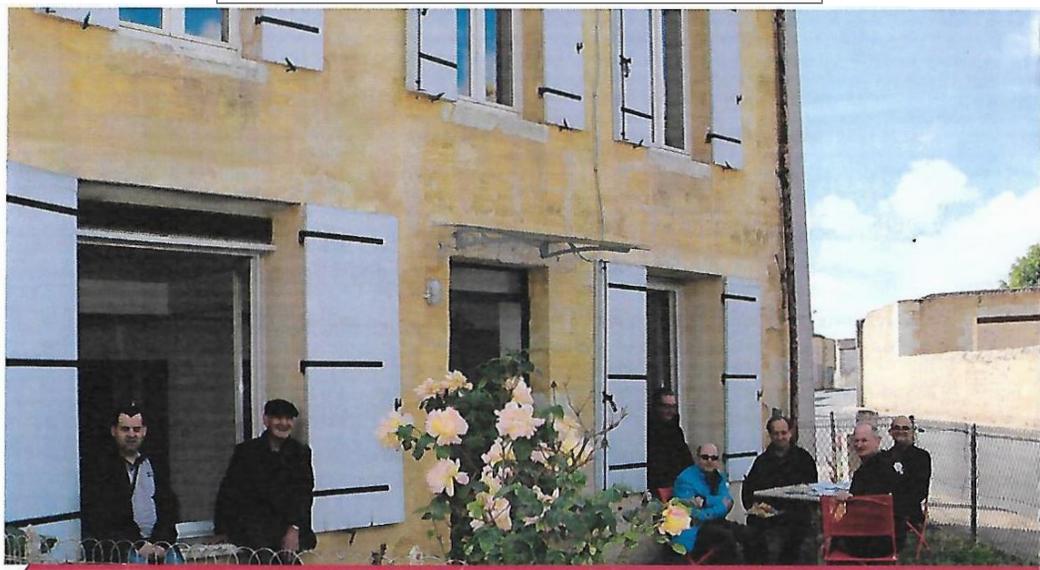
Groupe d'Entraide Mutuelle Ô Palétuviers !



OUVERTURE DU GEM

2019

2017



Aménagement de la maison du GEM

2019

2017

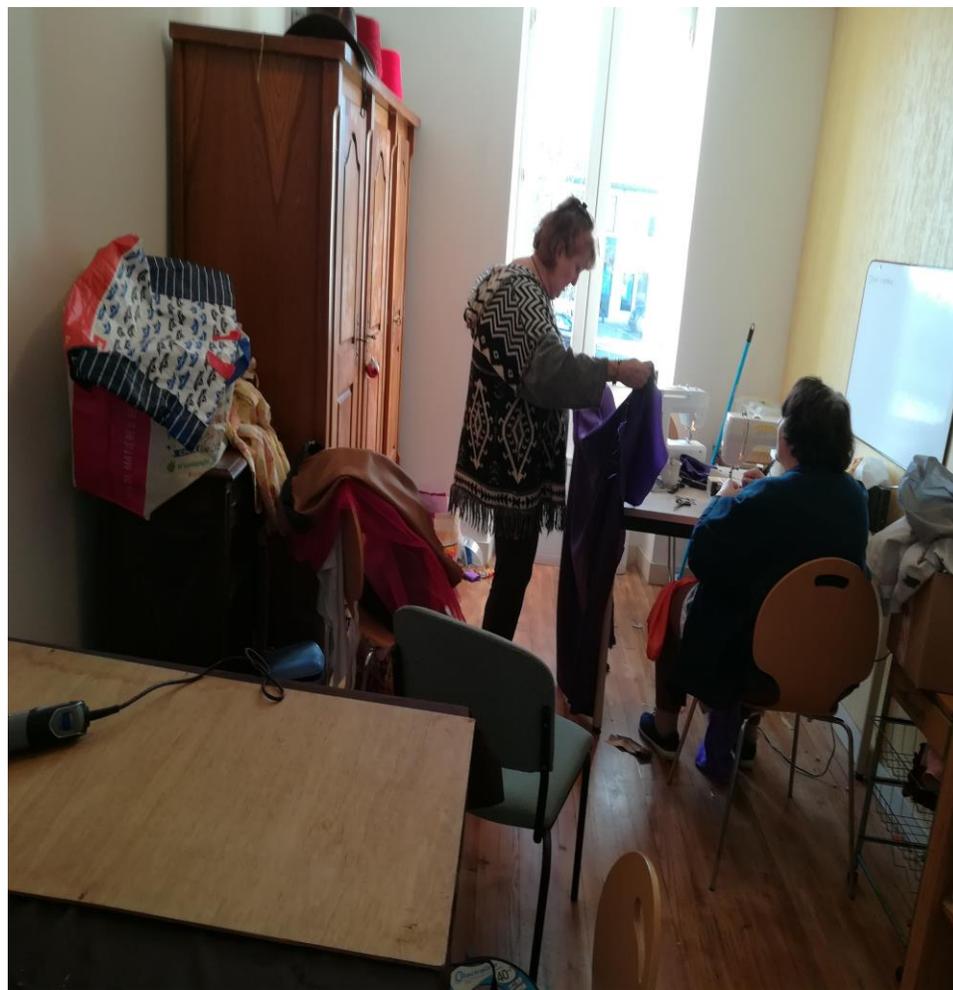


ACTIVITE COUTURE

2017



2019



ACTIVITE PEINTURE

2019



ACTIVITE MUSIQUE



Réunion du lundi



ACTIVITE SPORT



REPAS, SOIREEES ET SORTIES DU GEM



A word cloud for 'O' Palétuviers' featuring various terms related to community and activities. The words are arranged in a circular pattern and vary in size and color. The most prominent words are 'Activité', 'Association', 'Convivialité', and 'Partage'. Other visible words include 'Isolées 1901', 'Groupe', 'Accueil', 'Rire', 'Loi', 'Participer', 'Aide', 'Entraide', 'Jouer', 'Bricolage', 'Mutuel', 'Autogestion', 'Jardinage', 'Courses', 'Pâtisserie', 'Personnes', 'Tricot', 'Festival', 'Repas', 'Ouverture', 'Informatique', 'Animateur', 'Couture', 'Voisinage', 'Ecoute', 'Cuisine', 'Sport', and 'Portets'.

Voisinage Couture
Ecoute Café Animateur
Cuisine Informatique
Isolées 1901
Association Repas
Ouverture
Sport Convivialité
Participer
Portets loi
Aide
Festival
Rire
Aide
Pâtisserie
Courses Activité Personnes
Jardinage Entraide Tricot
Groupe Joie
Accueil
Autogestion Bricolage
Mutuel Jouer

Association Le SAS Béarn



14 avenue Federico Garcia Lorca

Bâtiment ARLAS 64000 PAU

05 59 30 58 99

sasbearn@pau.fr

<http://sasbearn.jimdo.com/>



LA PAIR-AIDANCE : A L'ORIGINE DU SAS BEARN

Née en octobre 2000, cette action est un exemple de démarche citoyenne et innovante relayée par des organismes institutionnels et associatifs dont le Centre Hospitalier des Pyrénées, l'UNAFAM 64, Santé Mentale P.A. et les collectivités locales.

Association Le SAS Béarn - 2019

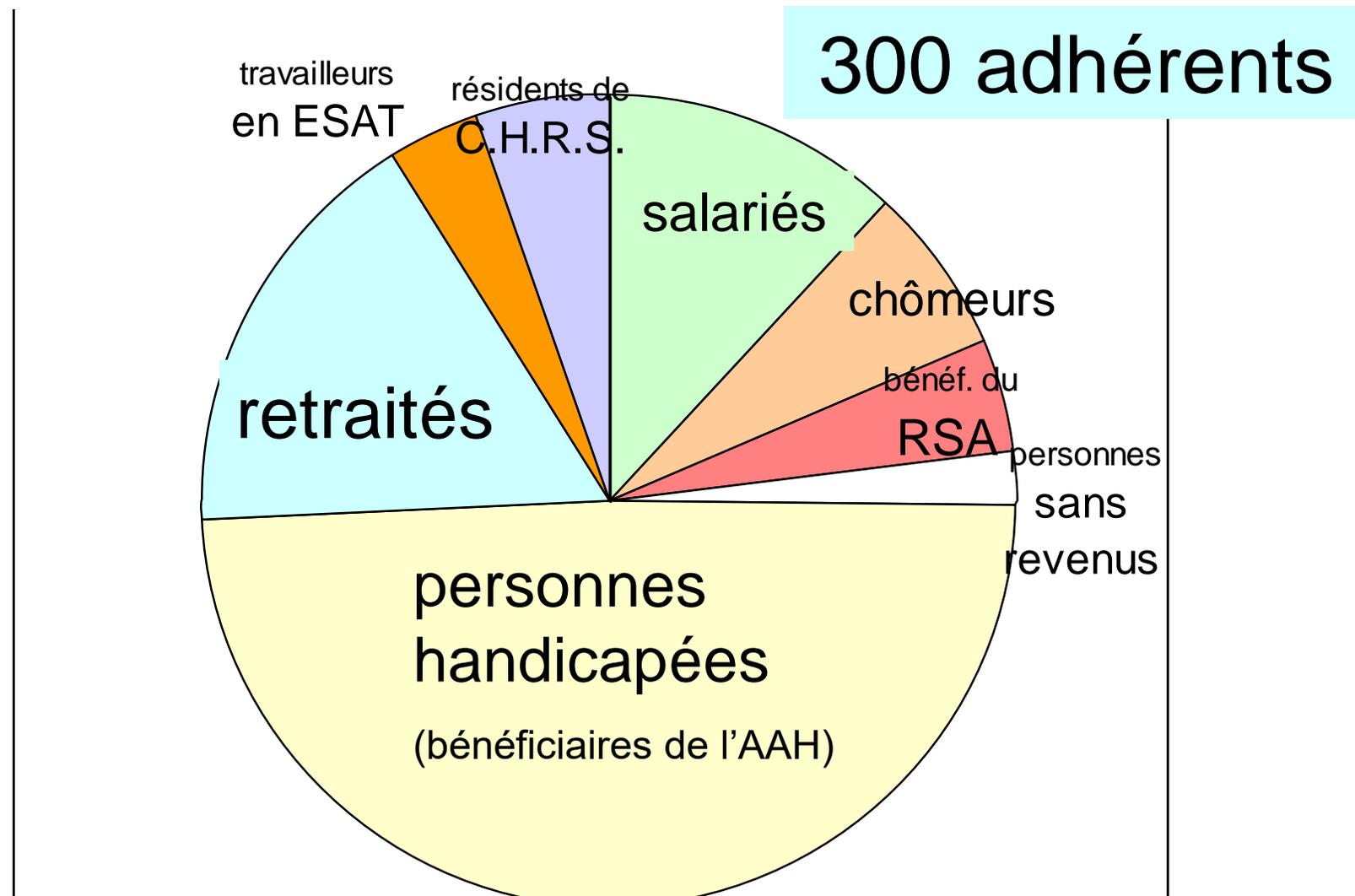
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	dimanche	
matinées		10 h - 12 h ACCUEIL adhérents et JEUX DE SOCIÉTÉ local du SAS Béarn gratuit	10 h15 - 12 h PALA (initiés) trinquet Beaumont participation : 1 €	JARDINAGE rendez-vous au SAS Béarn gratuit sur inscription semaines impaires PAUSE HIVERNALE : reprise le 6 mars 2019 10 h15 - 12 h COURS D'ANGLAIS local du SAS Béarn gratuit	10 h15 - 12 h PALA (débutants) trinquet Beaumont participation : 1 € 10 h - 12 h ACCUEIL adhérents et JEUX DE SOCIÉTÉ local du SAS Béarn gratuit 10 h30 - 12 h INITIATION A L'ESPAGNOL local du SAS Béarn gratuit	9 h30 - 11 h45 ACCUEIL adhérents et ATELIER PEINTURE local du SAS Béarn mat. peinture : 1 € 9 h30 - 11 h ENTRETIEN MUSCULAIRE SQUASH maison de quartier Lartigue (salle R. Cazenave) participation : 1 € <i>en partenariat avec l'Athlétic Club Palois</i> 11 h45 - 12 h15 ENTRETIEN DU LOCAL 11 h - 12 h STRETCHING	suivant programme : départ 8h ou 9h sur inscription RANDONNÉE EN MONTAGNE
		10 h30 - 12 h ATELIER ECRITURE local du SAS Béarn gratuit	 			 	
après-midi	14 h - 16 h INFORMATIQUE local du SAS Béarn gratuit	15 h - 17 h PISCINE AQUALONS participation : 2 €	14 h30 - 17 h ATELIER CUISINE Foyer Michel Houneau participation : 2 € sur inscription en partenariat avec l'Entre-Temps	14 h - 16 h INFORMATIQUE local du SAS Béarn gratuit	13 h45 - 16 h PROMENADE EN CAMPAGNE départ du SAS Béarn participation : 2 €	14 h45 - 16 h30 TENNIS DE TABLE Centre Social La Pépinière participation : 1 €	participation aux frais : 4 € la journée <i>en partenariat avec l'Association Léo Lagrange</i>
	 		 14 h - 17 h30 RANDONNÉE EN CAMPAGNE départ du SAS Béarn participation : 2 €	14 h - 16 h local du SAS Béarn PERMANENCES ACCUEIL DU PUBLIC RENSEIGNEMENTS CINEMA LE MELIES selon planning mensuel participation : 1 €	14 h - 16 h local du SAS Béarn PERMANENCES ACCUEIL DU PUBLIC RENSEIGNEMENTS	vendredi samedi dimanche DES SORTIES SONT ORGANISEES EN FONCTION : * DES PROJETS MIS EN PLACE PAR LES ADHERENTS (PIA) * DES PLACES DISPONIBLES POUR DES MANIFESTATIONS SPORTIVES OU CULTURELLES (Elan Béarnais, Section Paloise...)	



Spécificités du SAS Béarn
pour réduire la *stigmatisation* :

- une mixité relative des publics
- une communication externe
différenciée

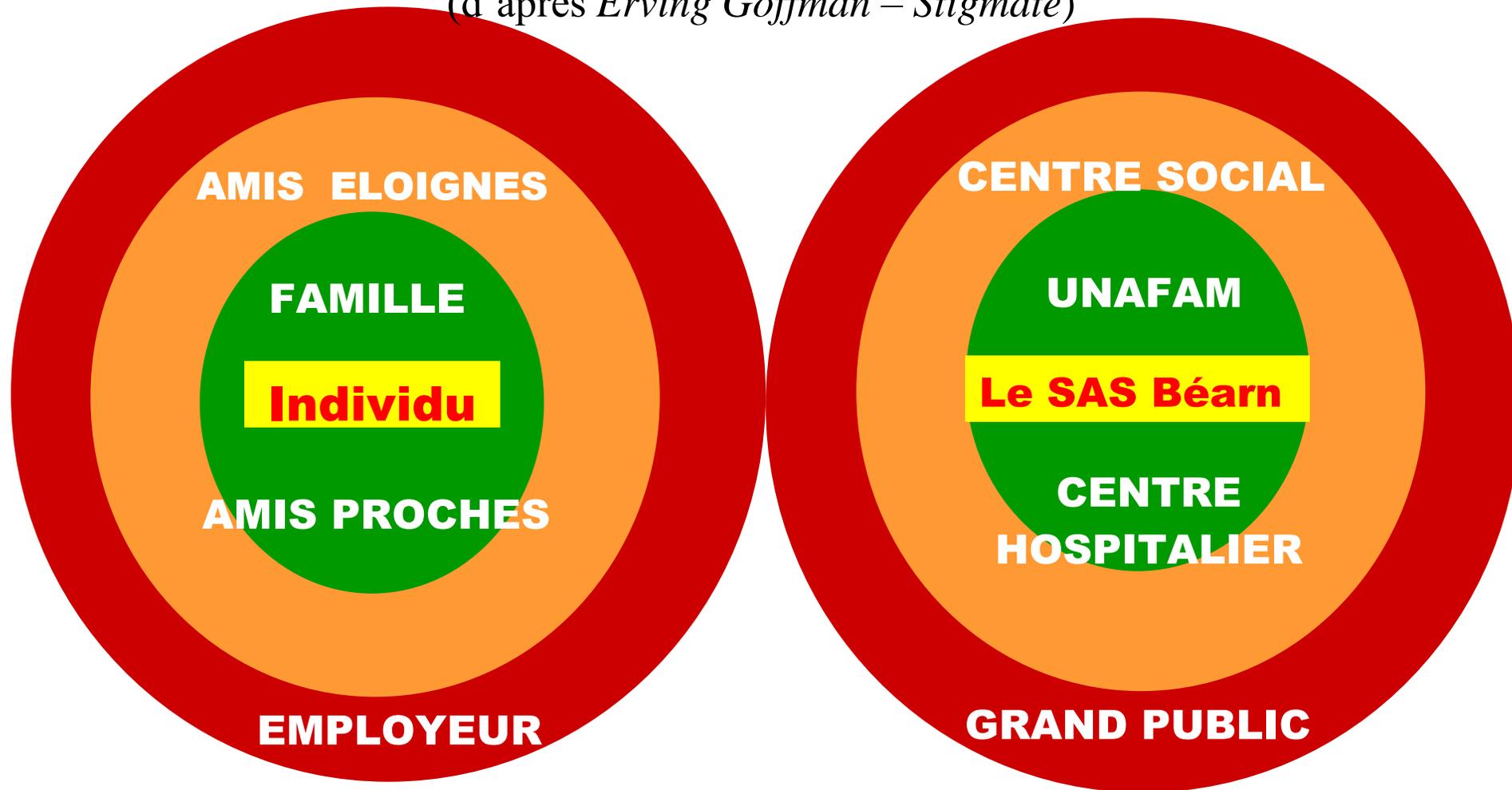
Une certaine mixité de publics ...



70 % des adhérents ont un suivi médical psychiatrique

STRATEGIE DE COMMUNICATION EXTERNE DIFFERENCIEE PAR RAPPORT A LA MALADIE PSYCHIQUE

(d'après *Erving Goffman – Stigmate*)



 COMMUNICATION
TOTALE

 COMMUNICATION
PARTIELLE

 COMMUNICATION
NULLE

EMPOWERMENT

CAPITAL CONFIANCE

AUTOGESTION

PAIR-AIDANCE



LIEN SOCIAL

CONVIVIALITE

LE PROJET EMPLOI



Encadrement des randonnées par un adhérent diplômé



Encadrement de l'Atelier Informatique Cybercafé



Encadrement de l'atelier peinture



Cours d'espagnol



Organisation



de l'atelier cuisine

Comptabilité

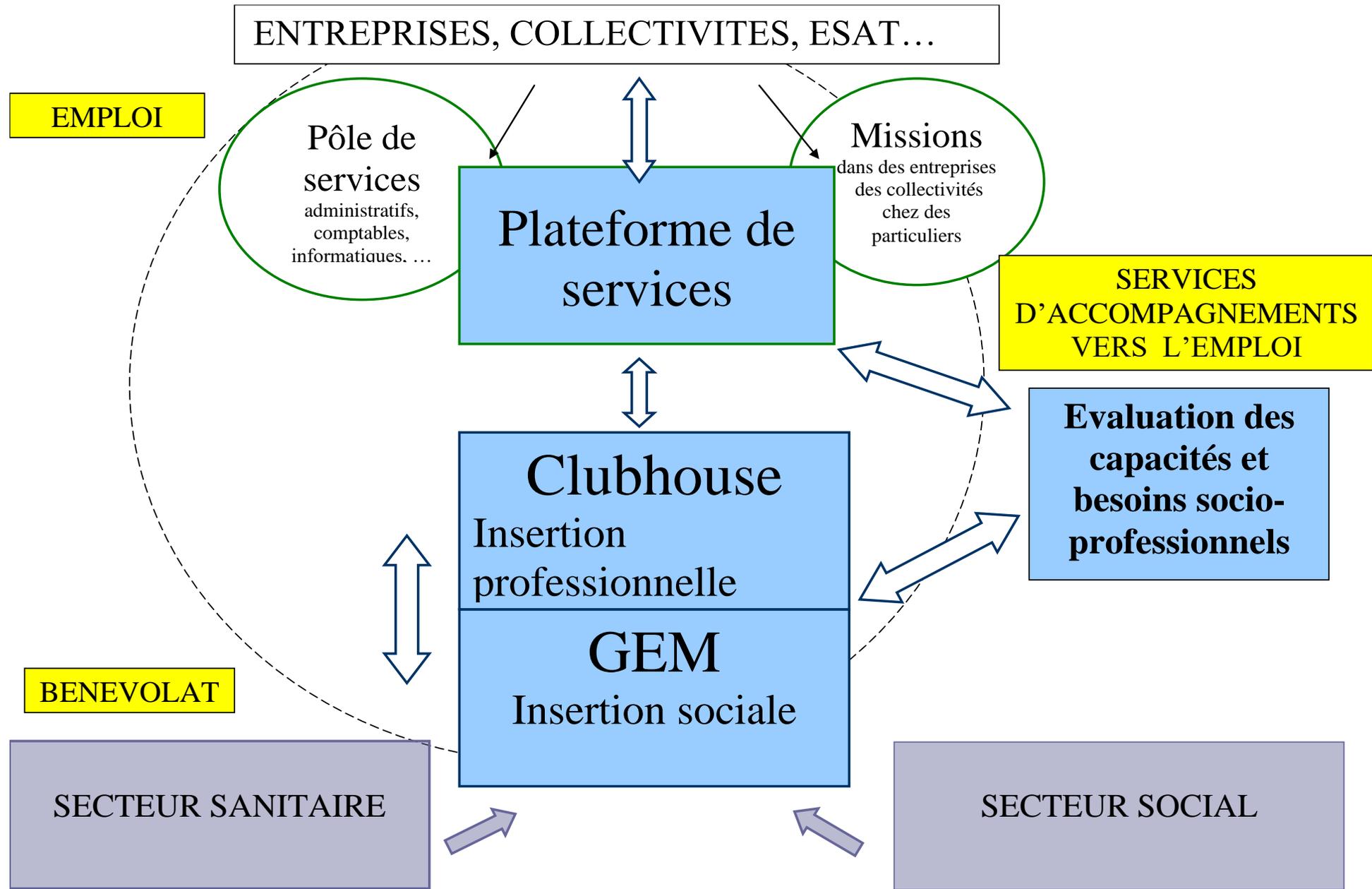
Gestion de la paie

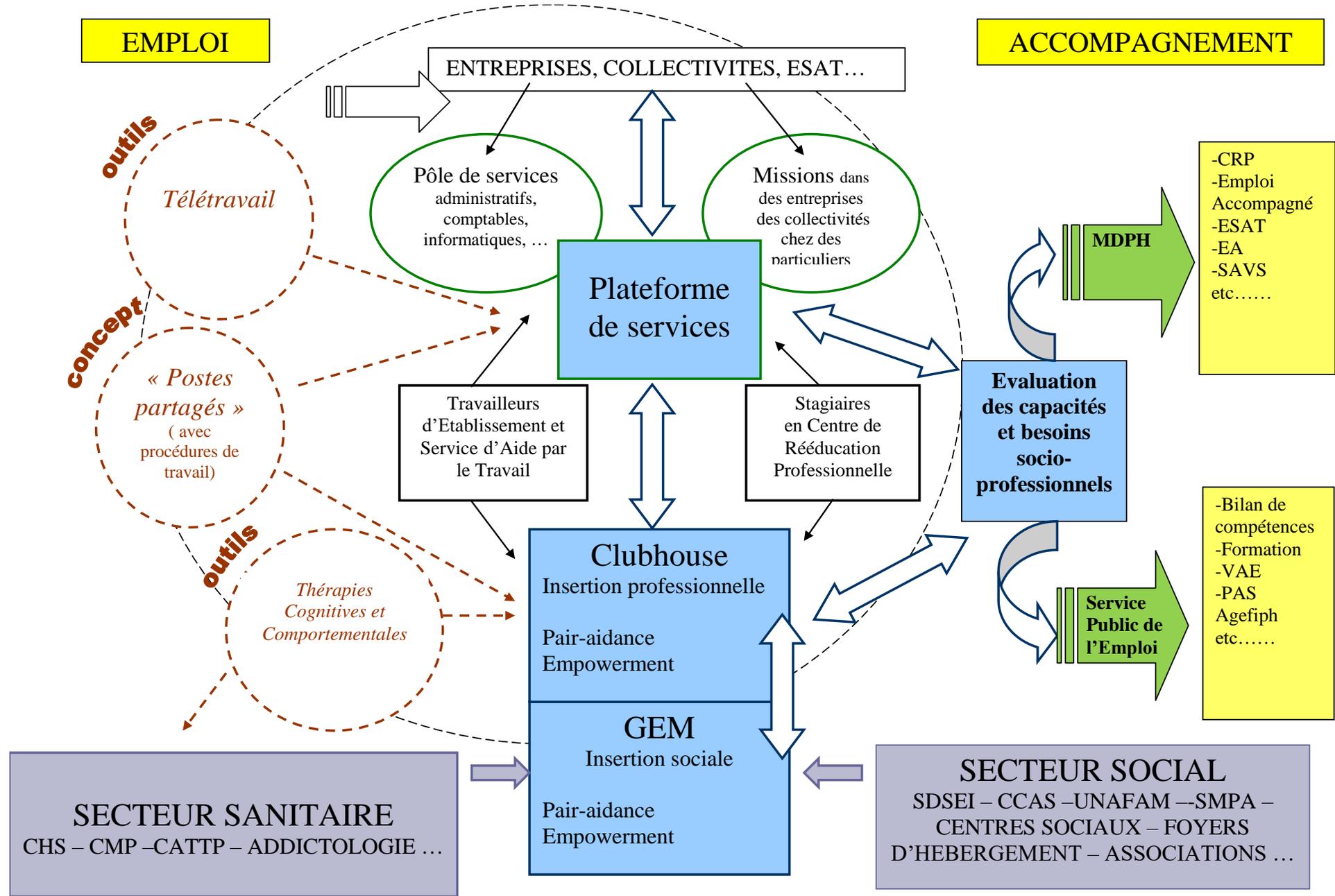




SERVICE EMPLOI ACCOMPAGNE

Le dispositif d'emploi accompagné a été introduit dans le code du travail par l'article 52 de la loi n°2016-1088 du 8 août







Présentation du GEM IPL

Monsieur Benoit BORDIER : Président du GEM IPL

Madame Roxane CHARRON : Animatrice au GEM IPL

Historique :

Groupe d'Entraide Mutuelle Insertion Professionnelle et accès au Logement (IPL)

- Subventionné par l'ARS depuis le dernier trimestre 2017 suite aux constats
- Déclaration en préfecture en Octobre 2018
- Formalisation de l'activité en 2018

Le cadre de la création du GEM IPL : l'arrêté du 18 mars 2016

Historique

Création

Objectifs

Accompagne
-ment

Organisation
du GEM

SPOT vidéo

Outils

Avenir

Les fondements de la Création :

- Monsieur BORDIER : Elu aux élections de Mars 2019, adhérent au GEM Limoges.
- Le GEM de Limoges = Un GEM occupationnel sur LIMOGES
 - Point de départ soutien dans l'insertion
 - Lieu ressource avec écoute active, et ressources matérielles

Profil du Président : Ancien Chef d'Entreprise et désireux de se réinsérer professionnellement.

La présidence du GEM IPL :

- Représente une opportunité
- « mettre en adéquation mon expérience professionnelle au profit des autres personnes en situation de handicap psychique. »
- Un souhait : Apporter un soutien aux autres adhérents dans leurs dynamiques.

Historique

Création

Objectifs

Accompagne
-ment

Organisation
du GEM

SPOT vidéo

Outils

Avenir

Objectifs poursuivis :

Public Visé : Personnes en situation de Handicap Psychique stabilisé

2 Axes d'activité :

- Aider les adhérents à s'insérer professionnellement en milieu ordinaire ou protégé
- Aider les adhérents pour investir et trouver un logement qui correspond à leurs besoins et à leurs capacités

Objectifs : Mobiliser les connaissances de tous les adhérents, s'entraider, s'écouter et se soutenir.
Etre réuni par une Association LOI 1901 = Lieu ressource de construction personnelle.

Historique

Création

Objectifs

Accompagne
-ment

Organisation
du GEM

SPOT vidéo

Outils

Avenir

Accompagnement :

La présence d'une Animatrice de l'Association PRISM 87.

Deux rôles :

- Accompagner les membres du bureau et adhérents dans leur projet associatif.
- Soutien dans le suivi et l'accomplissement du projet personnel des adhérents.

La particularité du rôle de l'Animatrice entre un GEM Occupationnel et le GEM IPL :

- Proposer des activités en rapport avec l'objet du GEM IPL
- Organiser des ateliers à taille humaine
- Proposer des rendez-vous personnalisés et adaptés

En coordination avec les actions des membres du bureau et des besoins des adhérents.

Historique

Création

Objectifs

Accompagne
-ment

Organisation
du GEM

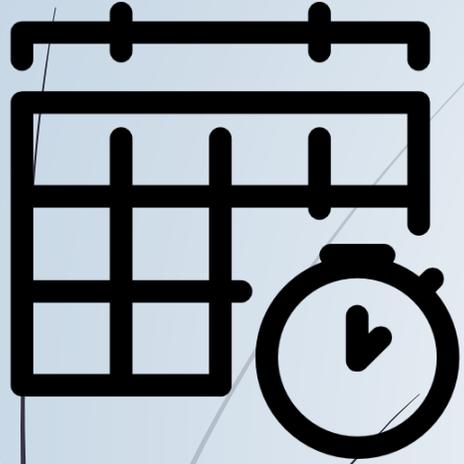
SPOT vidéo

Outils

Avenir

Exemple d'une semaine au GEM IPL

Du lundi au Vendredi de 9h30 à 17h30



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Atelier informatique – soutien	Gérer son budget	Entretiens individuel	Soutien en français	Atelier cuisine
Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner
13h-17 : atelier savoir être et simulation entretien	Entretiens Individuel / soutien personnalisé		Gérer son alimentation / manger équilibrer	Jeux de société et de culture générale

Historique

Création

Objectifs

Accompagne-
ment

Organisation
du GEM

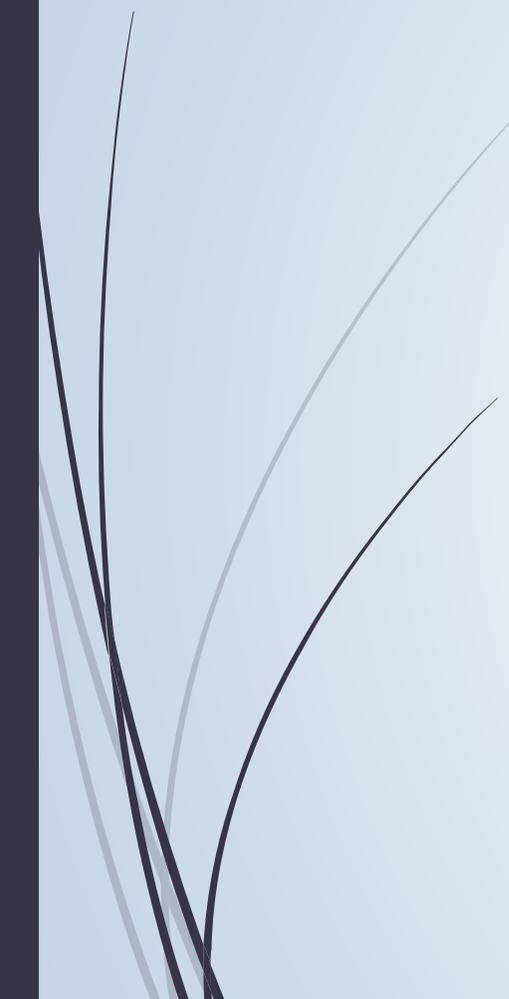
SPOT vidéo

Outils

Avenir



SPOT Vidéo



Historique

Création

Objectifs

Accompagne
-ment

Organisation
du GEM

SPOT vidéo

Outils

Avenir

Outils d'accompagnement

Un lieu de réhabilitation, lieu ressource, encadré **par des outils, et une philosophie** :

- Le règlement intérieur
- Le contrat adhérent
- La charte informatique

Les documents d'adhésion = règle de bon fonctionnement, assurer le respect.

Le GEM IPL veut travailler avec les ressources extérieures et ne pas être isolé :

- Présence d'outils de communication du GEM IPL
- Création de partenariat avec des entreprises, des structures d'insertion etc.

Partenariats actuels :

- Appartement de Coordination Thérapeutique, (accès au logement)
- Chambre du Commerce et de l'Industrie (insertion professionnelle)

Historique

Création

Objectifs

Accompagne-
ment

Organisation
du GEM

SPOT vidéo

Outils

Avenir

L'avenir du GEM IPL :

Les projets à court terme :

- ❖ Inauguration de la structure
- ❖ Communiquer sur le GEM IPL auprès du grand public et acteurs de proximité
- ❖ Développer l'activité du GEM IPL et son impacte

Les projets à long terme :

- ❖ Créer un réseau partenarial
- ❖ Être reconnu comme acteur de la réhabilitation
- ❖ Participer à la dé-stigmatisation du handicap psychique sur le territoire.

Historique

Création

Objectifs

Accompagne-
ment

Organisation
du GEM

SPOT vidéo

Outils

Avenir

Merci pour votre Attention



Historique

Création

Objectifs

Accompagne-
ment

Organisation
du GEM

SPOT vidéo

Outils

Avenir

Le concept de la pairaidance

Bérénice STAEDEL

Chargée de mission programme médiateurs de santé-pairs / relations avec les usagers

Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale

L'autogestion dans les GEM : leviers, obstacles, attentes

Table ronde

animée par Patricia FIACRE, Conseillère Technique du CREAL Nouvelle-Aquitaine

avec

Patrick DAUGA, UNAFAM Nouvelle-Aquitaine

Laura FALL, AFTC

Patrick LASSUS et Julie ARGUINDEGUY, adhérents du GEM Bizi-Berria

Yann PHILIP, Directeur du GEM Caminante

Mme PAULIAT, Animatrice du GEM Petit plus Espoir 17

Joris PATY, Médiateur-pair Rénovation

L'ARS Nouvelle-Aquitaine

Synthèse de la journée

Fanny BOUAREK

Chargée de mission de la CNSA

Les GEM, état des lieux et perspectives

Les GEM en Nouvelle Aquitaine, ça marche! – 28
mai 2019



Chiffres-clés

***(Source: bilan d'activité des GEM
2017)***

Rappel – Cadre législatif des GEM

- Créés par la loi « handicap » du 11 février 2005
- « Dispositifs de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale ». Ce ne sont pas des établissements ou services médico-sociaux.
- Le GEM: « une association d’usagers adhérents »: un collectif de personnes atteintes de troubles de santé similaires souhaitant participer à des temps d’échanges, d’activités et de rencontres, fondés sur la libre adhésion et le soutien mutuel.
- Depuis 2011, financement et suivi des GEM par la CNSA, qui délègue les crédits GEM aux 17 ARS

Chiffres-clés 1/4

➤ **466 GEM recensés en France en 2017**

- Le nombre de GEM a presque été multiplié par 4 depuis 2005 (117)
- 78 % des GEM accueillent des personnes en souffrance psychique; 11% des personnes cérébrolésées ; 11 % accueillent un public mixte.

➤ **Un financement national de 32,9 millions € en 2017 et de 36 millions € en 2018**

▪ **2,9 M€ de mesures nouvelles en 2017**

- ✓ 36 GEM de plus qu'en 2016
- ✓ Revalorisation de la valeur de référence de la subvention des GEM existants à 78 000 €

▪ **3,1 M€ de mesures nouvelles en 2018**

Chiffres-clés 3/4

- Un financement moyen par GEM de **78 347 €** (contre **76 142 €** en 2016) grâce aux efforts de revalorisation
- Un financement essentiellement assuré par les ARS (93% des financements des GEM) – **420** GEM financés sur l'enveloppe CNSA, **46** GEM financées sur d'autres fonds des ARS, en 2017
- Un financement global multiplié par 7,5 en 12 ans.

Chiffres-clés 4/4

- **65 051 personnes** ont fréquenté les GEM en 2017
- Le nombre d'adhérents est stable: 45 personnes en moyenne
- Les GEM emploient en moyenne 1,5 ETP (animateurs)
- Un temps d'ouverture moyen de **35,2 heures par semaine**. 68 % des GEM sont ouverts le week-end deux fois par mois, et 92 % des GEM organisent des activités ponctuelles le week-end.

Autres éléments issus du bilan d'activité des GEM 2017

Données issues des remontées d'information dans un feuillet complémentaire qualitatif sur l'activité des GEM, complété par les ARS

- **Le pilotage effectué par l'ARS** : suivi par les délégations départementales (gestion, financement, rencontres et visites...) et intervention du siège sur la gestion de l'enveloppe FIR et la programmation de création des nouveaux services.
- **Les actions spécifiques** menées : revalorisation des GEM existants, sessions de formation sur le cahier des charges et soutiens ponctuels à des GEM en difficulté. Dans certaines régions, travaux d'évaluation régionale des GEM visant à en analyser le fonctionnement, financement d'un Clubhouse, généralisation des conventions de financement pluriannuelles, partenariat systématisé avec une association sportive sur toute la région.
- **Des actions à destination des animateurs**: rencontres inter-GEM, groupes d'analyse des pratiques financés par l'ARS, financement de formations spécifiques à certaines techniques d'animation ou sur le cahier des charges.

Autres éléments issus du bilan d'activité des GEM 2017

Les difficultés identifiées :

La gouvernance : la gestion de la vie associative et de la gestion administrative et financière par les adhérents eux-mêmes qui n'est pas toujours aisée ; la question de la bonne distance du parrain ; enfin le passage au double-conventionnement parrain-gestionnaire peut être délicat.

Les moyens humains, matériels et financiers : des difficultés liées aux montants des loyers, à l'accessibilité, à la pérennisation des postes d'animateurs et à leur posture parfois délicate ; des difficultés relatives à la gestion d'une « file active » importante dans les bassins de vie fortement peuplés ; une gestion de trésorerie parfois complexe.

Dans certaines régions sont pointées des problèmes d'accès aux GEM liés à la **couverture de territoires ruraux vastes**, à la gestion de leur montée en charge ou au contraire d'un nombre trop faible d'adhérents pour certains. On note par endroit des difficultés propres aux GEM accueillant des publics **fortement dépendants**, ce qui nécessite de travailler des modalités singulières de développement d'une vie associative.



La place des GEM dans les politiques publiques du handicap

La place des GEM dans le paysage des politiques publiques du handicap

Une inscription de la pair-aidance et des GEM dans la politique relative à la santé mentale et au handicap psychique

- Evolution quinquennale de l'offre médico-sociale 2017-2021 et son volet handicap psychique
- Création et renforcement des GEM de 2017 à 2019
- Fiche technique pour l'élaboration des PRS par les ARS
- Décret du 27 juillet 2017 relatif aux PTSM
- Instruction PTSM du 5 juin 2018 et sa boîte à outils sur le site du ministère de la santé
- Feuille de route « Psychiatrie et santé mentale » et son Action n°34 : Améliorer les dispositifs, actions et interventions par les pairs visant à l'inclusion des personnes dans la cité

La place des GEM dans le paysage des politiques publiques du handicap

Une inscription de la pair-aidance et des GEM dans la politique relative à l'autisme et aux troubles neuro-développementaux

- Aujourd'hui les GEM accueillent les personnes ayant des troubles psychiques et les personnes cérébrolésées, ensemble ou spécifiquement
- Pour mémoire, les personnes ayant des troubles psychiques peuvent être plus ou moins jeunes, et les troubles peuvent être diversifiés : schizophréniques, bipolaires...
- Dès 2019, la stratégie nationale autisme prévoit l'ouverture de GEM pour les personnes autistes : selon un cahier des charges révisé et financés par des crédits issus de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022.

La place des GEM dans le paysage des politiques publiques du handicap

Les GEM sont un élément essentiel de l'accompagnement des personnes en situation de handicap aujourd'hui

- Si les GEM ne proposent ni soin, ni accompagnement médico-social, et s'inscrivent en complémentarité des offres des champs du soin et de l'accompagnement, ils n'en contribuent pas moins au rétablissement des personnes qui y adhèrent.
 - Ils aident les personnes à reconstruire une vie sociale, à sortir de l'isolement, à ne plus seulement exister comme « patient » mais aussi comme individu, comme citoyen.
 - Les logiques à l'œuvre dans les GEM – empowerment, auto-gestion, pair-aidance, mobilisation des savoirs des personnes concernées – aujourd'hui au cœur des politiques de l'autonomie (réponse accompagnée pour tous par exemple)
- Place importante dans le paysage de l'accompagnement aujourd'hui.

Conclusions - perspectives

- Développement de nouveaux GEM qui se poursuivra en 2019
- Développement de GEM dédiés à l'Autisme sur des crédits spécifiques
- Evolution du cahier des charges (travaux en cours)
- Dans une optique d'amélioration de la qualité, encouragement de la CNSA aux ARS à renforcer leur accompagnement en direction des GEM:
 - dans leur appropriation des règles qui les concernent - appropriation du cahier des charges,
 - dans la réponse aux défis auxquels ils font face, en termes d'organisation, de fonctionnement, d'interaction avec les secteurs du soin et de l'accompagnement, du logement et de l'emploi,
 - dans l'amélioration du suivi et de l'analyse des difficultés qui doit permettre aux GEM de trouver le mode de fonctionnement le plus adapté.



66, avenue du Maine
75682 Paris cedex 14

www.cnsa.fr



[@CNSA_actu](https://twitter.com/CNSA_actu)

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

Les GEM en Nouvelle-Aquitaine : ça marche !



Mardi 28 mai 2019
Athénée Municipal de Bordeaux